

Centre historique des Archives nationales

# Cours d'appel et Tribunaux de première instance

## Remplacements des magistrats (an VIII–1927)

Répertoire numérique des articles  
BB/6/1 à 563

par Henri PATRY, 1922 et 1944  
révisé par Ségolène BARBICHE et Olivier MAUGÉ en 2006

(ancien numéro d'inventaire : 859)

2006

# Sommaire

Fiche descriptive.....	3
Introduction.....	4
Complément à l'introduction.....	7
Bibliographie.....	8
Numérotation des départements.....	9
Répertoire numérique.....	11

# Fiche descriptive

**Référence** : FR CHAN BB/6/1-563

**Intitulé** : Cours et tribunaux

**Dates extrêmes** : an VIII-1927

**Métrage linéaire** : 109 m. l.

**Conditionnement** : cartons, registres (BB/6\*/493 à 563).

**Service producteur** : Service du personnel au ministère de la Justice.

Bureau de l'organisation judiciaire (an IV), bureau d'organisation du personnel judiciaire (1814), direction ou division du personnel (à partir de 1825), direction du personnel et de la comptabilité (1909)

**Dates de versement** : plusieurs versements entre 1834 et 1944.

**Condition d'accès** : librement communicable sauf les documents de moins de cent ans et les documents en mauvais état.

Cotes non librement communicables : BB/6/1 à 61, 493 à 495, 499 à 524/1, 524/3, 545 à 554 (mauvais état) – BB/6/473 à 484/4, 489 à 492/16 (délai).

Cotes consultables sur microfilm : BB/6/496 à 498, 524/2, 524/4 et 524/5, 525 à 539, 540 à 544, 555 à 563. Nota : BB/6/539 est consultable en tirage papier en salle des inventaires du CHAN.

**Condition de reproduction** : microfilmage et photographie numérique sans flash autorisés. Photocopie autorisée en fonction de l'état matériel du document.

**Sources complémentaires** :

- BB/30\*/763 à 770. Personnel des cours d'assises, tribunaux de 1<sup>re</sup> Instance, avoués et huissiers (série R, puis M). 1811-1840.
- BB/30\*/771. Tribunaux de 1<sup>re</sup> instance: répertoire des mutations du personnel. 1827-1829.
- BB/30\*/772. Congés des magistrats. 1824-1823.
- BB/30\*/773. *Idem.* 1828-1830.
- BB/30\*/774. Personnel de la magistrature, état général nominatif par cours d'appel. 1840-1879.
- BB/30\*/775. Cours royales, enregistrement à l'arrivée de la correspondance relative au personnel, 1819-1840.

# Introduction

La sous-série BB/6 (magistrats des cours d'appel et des tribunaux de première instance) se compose essentiellement de deux parties : dossiers de mouvements et dossiers personnels.

Les dossiers de mouvement dont les premiers remontent à 1813 ont été établis au moment du départ du magistrat ; ils contiennent des renseignements sur les causes de ce départ, mise à la retraite ou décès, et surtout des appréciations sur les candidats proposés pour remplacer ce magistrat. Il ne faut donc pas consulter seulement le premier dossier mais celui surtout où il est question du magistrat comme candidat. Très fournis au début, ces dossiers deviennent de plus en plus maigres à mesure qu'on avance dans le cours du XIX<sup>e</sup> siècle et s'arrêtent à l'année 1878.<sup>1</sup>

C'est qu'à partir de 1848 a été créée une autre série de dossiers: celle des dossiers personnels de magistrats, classés par ordre alphabétique de dossiers. Assez insignifiants au début, ces dossiers grossissent à mesure que les dossiers de mouvements diminuent. A partir de 1878 ils finissent même par les remplacer complètement.<sup>2</sup>

A part ces deux séries de dossiers, la sous-série BB/6 ne contient que peu de documents: deux liasses renferment des papiers de l'époque de la Révolution ; procès-verbaux d'élection des magistrats du tribunal de Cassation en 1791-1792 ; et nominations des magistrats en l'an IV, de rapports présentés aux consuls puis à l'Empereur sur les places vacantes dans les tribunaux depuis l'an IX jusqu'à 1813; des règlements d'audiences, et c'est tout.

En 1800, lors de l'organisation judiciaire de la France, au moment sans doute de la promulgation de la loi du 29 ventôse an VIII, le ministère de la Justice, en vue de faciliter le classement avait donné aux dossiers des magistrats des cours d'appel la lettre A, à ceux des magistrats des tribunaux de première instance il avait donné la lettre M.

En même temps, il numérotait les cours d'appel, dans l'ordre alphabétique de 1 à 29 et sous le numéro 30 il classait les dossiers de mouvements de la cour de Cassation. C'est donc sous ce numéro, et après les dossiers des magistrats de la cour de Toulouse qu'il faut chercher des dossiers et cela jusqu'à l'année 1841, date à laquelle la suppression des numéros 9 et 15 affectés jusqu'alors aux dossiers des cours de Bruxelles et de Liège, pourtant disparues depuis les traités de 1815, a réduit cette liste à 28 numéros.

En 1860 eut lieu un nouveau remaniement : les dossiers du personnel de la cour de Cassation passèrent sous la cote O, le numéro 28 fut affecté aux dossiers de la cour de Chambéry, le numéro

---

<sup>1</sup> En réalité, ils s'arrêtent à 1899 (note des réviseurs).

<sup>2</sup> les dossiers personnels des magistrats sont classés dans la sous-série BB/6(II) qui n'a pas été incluse dans le répertoire de BB/6/révisé en 2006. Pour BB/6(II), voir les répertoires nominatifs dactylographiés signalés dans l'état des inventaires consultable sur le site Internet ([www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan](http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan)).

29 à celle d'Alger, etc. jusqu'au numéro 35 donné à la cour de Pondichéry.

Voici le numérotage des cours d'appel de 1800, avec la cour correspondante à chaque numéro :

1. Cour d'Agen	16. cour de Limoges
2. " d'Aix	17. " de Lyon
3. " d'Ajaccio	18. " de Metz
4. " d'Amiens	19. " de Montpellier
5. " d'Angers	20. " de Nancy
6. " de Besançon	21. " de Nîmes
7. " de Bordeaux	22. " d'Orléans
8. " de Bourges	23. " de Paris
9. " de Bruxelles	24. " de Pau
10. " de Caen	25. " de Poitiers
11. " de Colmar	26. " de Rennes
12. " de Dijon	27. " de Riom
13. " de Douai	28. " de Rouen
14. " de Grenoble	29. " de Toulouse
15. " de Liège	30. Cour de Cassation.

Les dossiers des tribunaux de première instance sont groupés par départements, comme l'avaient été ces tribunaux lors de leur organisation par la loi du 27 ventôse an VIII et les départements, rangés par ordre alphabétique, avaient été numérotés à cette date au ministère de la Justice de 1 à 98. Au fur et à mesure de la création de nouveaux départements, cette liste avait été allongée et avait atteint, au moment de la plus grande extension de l'Empire, le numéro 132. C'est pour cette raison que les dossiers du Tarn-et-Garonne, département dont la formation, comme on sait, ne date que de 1808, étaient classés sous le numéro 116, et jusqu'à l'année 1840 étaient placés dans les liasses après le département de l'Yonne.

A partir de 1841, l'établissement d'une nouvelle numérotation qui a fait disparaître les numéros affectés aux départements détachés de la France en 1815 a remis les dossiers du Tarn-et-Garonne à leur place alphabétique sous le numéro 79.

En 1860, aux 86 numéros de la liste de 1845 (*sic*) sont venus s'ajouter les numéros 87 à 89 donnés aux Alpes-Maritimes, à la Savoie et à la Haute-Savoie.

A la suite ont été placés les dossiers des magistrats de l'Algérie et des Colonies. Aucune numérotation spéciale ne paraît leur avoir été affectée.

Dans chacun des départements, chacun des tribunaux de première instance a reçu un numéro placé après la lettre de série: 35 M2 indiquera en 1820, un dossier du département de la Gironde (n°

35) et du tribunal de Blaye (n° 2).

En 1841, cette sous-numérotation a été modifiée comme la numérotation principale. Le numéro 1 qui manque dans les dossiers était réservé aux affaires de cour d'assises.

Le tableau des deux numérotations adoptées par le classement des dossiers de magistrats de première instance a été dressé en 1904 par M. Paul Marichal. Il suffit de s'y reporter quand un dossier est demandé, avec l'ancienne cote, par les Archives du ministère de la Justice.

Henri PATRY.

## Complément à l'introduction

Cet inventaire a été revu après un important travail de reconditionnement. Nous avons notamment dédoublé certaines cotes dont le volume était trop important et fait une vérification soigneuse de cotes précédemment dédoublées qui n'avaient pas été reportées dans le répertoire de Patry.

Les départements formés avec les territoires acquis en 1860 (c'est-à-dire la Savoie et le comté de Nice) apparaissent en 1861. Comme l'explique l'introduction de Patry, ils n'ont pas été numérotés à leur place alphabétique. C'est la raison pour laquelle les Alpes-Maritimes (87 M), la Savoie (88 M) et la Haute-Savoie (89 M) sont classées après l'Yonne. De même, la cour d'appel de Chambéry a été classée après la cour de Toulouse (28 A).

Signalons aussi que la Corse peut être classée après la Gironde, parce que, sous le Premier Empire, la Corse comprenait deux départements : le Golo et le Liamone ; elle a gardé le numéro du Golo (36) jusqu'en 1841 et elle a pu rester classée à la place de ce numéro.

Cette série renferme de nombreux dossiers de présentation de greffiers dont l'intérêt n'est pas à négliger pour quiconque désire connaître l'activité et le produit des greffes à cette époque.

Faute d'inventaire nominatif, les dossiers de remplacement sont assez difficiles d'accès, car il faut connaître impérativement l'année du remplacement du magistrat ou du greffier recherché. On peut cependant s'aider des registres suivant : BB/6\*/524/2, 524/4, 524/5, 540 à 544, 555 à 563 qui sont des états nominatifs des magistrats et des greffiers de la Cour de cassation, des cours d'appel et des tribunaux de première instance (1815-1927), consultables sur microfilm. Pour la période 1826-1848, la matricule cotée BB/6\*/525 à 538 comprend des notices assez complètes sur les magistrats et les greffiers des cours et des tribunaux de première instance et les juges de paix ; elle est consultable sur microfilm ; sa table, BB/6\*/539, est consultable en tirage papier.

Ségolène BARBICHE, *conservateur en chef*,

Olivier MAUGÉ, *adjoint technique*

février 2006

## Bibliographie

DAINVILLE-BARBICHE (Ségolène de), *De la justice de la Nation à la justice de la République, 1789-1940. Guide des fonds judiciaires conservés au Centre historique des Archives nationales*, Paris, Centre historique des Archives nationales, 2004, 321 p.

DURAND-BARTHEZ (Pascal), *Histoire des structures du ministère de la Justice, 1789-1945*, Paris, PUF, 1973, 91 p.



# Numérotation des départements

Numérotation des départements au ministère de la Justice  
pour le classement des dossiers de mouvements des magistrats

## I. De 1800 à 1840

Ain : 1	Gard : 32	Ombrone : 115
Aisne : 2	Garonne (Haute-) : 33	Orne : 71
Allier : 3	Gênes : 108	Ourte : 72
Alpes (Basses-) : 4	Gers : 34	Pas-de-Calais : 73
Alpes (Hautes-) : 5	Gironde : 35	Pô : 104
Alpes-Maritimes : 6	Hérault : 37	Puy-de-Dôme : 74
Apennins : 111	Ile d'Elbe : 109	Pyrénées (Basses-) : 75
Ardèche : 7	Ille-et-Villaine : 38	Pyrénées (Hautes-) : 76
Ardennes : 8	Indre : 39	Pyrénées-Orientales : 77
Ariège : 9	Indre-et-Loire : 40	Rhin (Bas-) : 78
Arno : 113	Isère : 41	Rhin (Haut-) : 79
Aube : 10	Jemmapes : 42	Rhin et Moselle : 100
Aude : 11	Jura : 43	Rhône : 80
Aveyron : 12	Landes : 44	Roër : 101
Bouches de l'Ysère : 123	Léman : 45	Rome : 117
Bouches de l'Elbe : 130	Liamone : 46	Sambre et Meuse : 81
Bouches de l'Escaut : 120	Lippe : 132	Saône (Haute-) : 82
Bouches de Wese : 129	Loire : 48	Saône-et-Loire : 83
Bouches-de-la-Meuse : 122	Loire (Haute-) : 49	Sarre : 102
Bouches-du-Rhin : 119	Loire-Inférieure : 50	Sarthe : 84
Bouches-du-Rhône : 13	Loiret : 51	Savoie : 82
Calvados : 14	Loir-et-Cher : 47	Savoie (Haute-) : 81 bis
Cantal : 15	Lot : 52	Seine : 85
Charente : 16	Lot-et-Garonne : 53	Seine-et-Marne : 87
Charente-Inférieure : 17	Lozère : 54	Seine-et-Oise : 88
Cher : 18	Lys : 55	Seine-Inférieure : 86
Corrèze : 19	Maine-et-Loire : 56	Sesia : 106
Corse (anc Golo) : 36	Manche : 57	Sèvres (Deux-) : 89
Côte d'Or : 20	Marengo : 105	Simplon : 131
Côtes-du-Nord : 21	Marne : 58	Somme : 90
Creuse : 22	Marne (Haute-) : 59	Stura : 107
Doire : 103	Mayenne : 60	Tarn : 91
Dordogne : 23	Méditerranée : 114	Tarn-et-Garonne : 116
Doubs : 24	Meurthe : 61	Taro : 112
Drôme : 25	Meuse : 62	Trasimène : 118
Dyle : 26	Meuse-Inférieure : 63	Var : 92
Ems Occidental : 126	Mont-Blanc : 64	Vaucluse : 93
Ems Oriental : 127	Montenotte : 110	Vendée : 94
Ems Supérieur : 128	Mont-Tonnerre : 99	Vienne : 95
Escaut : 27	Morbihan : 65	Vienne (Haute-) : 96
Eure : 28	Moselle : 66	Vosges : 97
Eure-et-Loir : 29	Nèthes (Deux-) : 67	Yonne : 98
Finistère : 30	Nièvre : 68	Yssel Supérieur : 124
Forêts : 31	Nord : 69	Zuiderzée : 121
Frise : 125	Oise : 70	

Numérotation des départements au ministère de la Justice  
pour le classement des dossiers de mouvements des magistrats

II. Depuis 1841

Ain : 1	Gers : 31	Pas-de-Calais : 61
Aisne : 2	Gironde : 32	Puy-de-Dôme : 62
Allier : 3	Hérault : 33	Pyrénées (Basses-) : 63
Alpes (Basses-) : 4	Ille-et-Vilaine : 34	Pyrénées (Hautes-) : 64
Alpes (Hautes-) : 5	Indre : 35	Pyrénées-Orientales : 65
Ardèche : 6	Indre-et-Loire : 36	Rhin (Bas-) : 66
Ardennes : 7	Isère : 37	Rhin (Haut-) : 67
Ariège : 8	Jura : 38	Rhône : 68
Aube : 9	Landes : 39	Saône (Haute-) : 69
Aude : 10	Loir-et-Cher : 40	Saône-et-Loire : 70
Aveyron : 11	Loire : 41	Sarthe : 71
Bouches-du-Rhône : 12	Loire (Haute-) : 42	Seine : 72
Calvados : 13	Loire-Inférieure : 43	Sèvres (Deux-) : 76
Cantal : 14	Loiret : 44	Somme : 77
Charente : 15	Lot : 45	Tarn : 78
Charente-Inférieure : 16	Lot-et-Garonne : 46	Tarn-et-Garonne : 79
Cher : 17	Lozère : 47	Var : 80
Corrèze : 18	Maine-et-Loire : 48	Vaucluse : 81
Corse (anc. 36) : 19	Manche : 49	Vendée : 82
Côte d'Or : 20	Marne : 50	Vienne : 83
Côtes-du-Nord : 21	Marne (Haute-) : 51	Vienne (Haute-) : 84
Creuse : 22	Mayenne : 52	Vosges : 85
Dordogne : 23	Meurthe : 53	Yonne : 86
Doubs : 24	Meuse : 54	Alpes-Maritimes (à partir de 1860) : 87
Drôme : 25	Morbihan : 55	Savoie (à partir de 1860) : 88
Eure : 26	Moselle : 56	Savoie (Haute-) (à partir de 1860) : 89
Eure-et-Loir : 27	Nièvre : 57	
Finistère : 28	Nord : 58	
Gard : 29	Oise : 59	
Garonne (Haute-) : 30	Orne : 60	

## Répertoire numérique

**BB/6/1 et 2 Renseignements sur les magistrats. Présentations de candidats. An VIII. Classement par Tribunaux d'appel.**

1. (ex BB/5/305) Agen à Orléans
2. (ex BB/5/306) Paris à Toulouse

**BB/6/3 et 4 Renseignements sur les présidents des tribunaux. An IX (rapports des préfets, sous-préfets et commissaires du gouvernement fournis en exécution d'une circulaire du 29 ventôse an IX). Classement départemental.**

3. (ex BB/5/375) Ain à Jura
4. (ex BB/5/376) Landes à Yonne

**BB/6/5 État du personnel des tribunaux au 1<sup>er</sup> fructidor an IX. Classement départemental (ex BB/5/356 en partie).**

**BB/6/6 à 22 Présentations de candidats aux Consuls, puis à l'Empereur. An IX–1813 (regroupement des anciens BB/6/3 à 15).**

6. an IX
7. an X
8. an XI
9. an XII
10. an XIII
11. an XIV
12. 1806
13. 1807
14. 1808
15. 1809
16. 1810
17. janvier - mars 1811
18. avril 1811
19. mai – juin 1811
20. juillet décembre 1811
21. 1812
22. 1813

- BB/6/23** *Cote vacante.*
- BB/6/24** **Enquête sur la conduite et la moralité des magistrats (ex BB/5/1 et partie de BB/6/2). 1807**
- BB/6/25** **États du personnel des tribunaux en 1810 (ex BB/6/61).**
- BB/6/26 à 54** **Tribunaux de première instance. Nominations. 1815-1818**

26. Ain à Aisne
27. Allier à Ardèche
28. Ardennes à Aube
29. Aude à Aveyron
30. Bouches-du-Rhône à Calvados
31. Cantal à Charente
32. Charente-Inférieure à Corrèze
33. Côte-d'Or à Côtes-du-Nord
34. Creuse à Dordogne
35. Doubs à Eure-et-Loir
36. Finistère à Garonne (Haute)
37. Gers à Gironde
38. Hérault à Ile-et-Villaine
39. Indre et Indre-et-Loire
40. Isère à Jura
41. Loir-et-Cher à Loire-Inférieure
42. Loiret à Maine-et-Loire
43. Manche à Haute-Marne
44. Mayenne à Meuse
45. Morbihan à Nièvre
46. Nord à Orne
47. Pas-de-Calais à Pyrénées (Basses)
48. Pyrénées (Hautes) à Rhin (Bas)
49. Rhin (Haut) à Saône (Haute)

50.	Saône-et-Loire à Seine-Inférieure
51.	Seine-et-Marne à Tarn
52.	Tarn-et-Garonne à Vaucluse
53.	Vendée à Vienne (Haute-)
54.	Vosges à Yonne

**BB/6/55 à 61. Cours. Nominations. 1812-1818**

55	Agen à Amiens
56	Angers à Bourges
57.	Caen à Douai
58/1.	Grenoble à Lyon
58/2.	Metz et Montpellier
59.	Nancy à Pau
60	Poitiers et Riom
61. (ex 60/2)	Rouen à Toulouse

**BB/6/62 à 65. Cours royales. Nominations. 1819**  
(extrait des anciens 62 à 79)

62	Agen à Bordeaux
63	Bourges à Limoges
64	Lyon à Paris
65	Pau à Toulouse et Cassation

**BB/6/66 à 79. Tribunaux de première instance. Nominations. 1819.**  
(extrait des anciens 62 à 79) (dates antérieures pour un certain nombre de dossiers).

66	Ain à Ardennes
67	Ariège à Bouches-du-Rhône
68	Calvados à Cher
69	Corrèze à Eure-et-Loir.
70	Finistère à Ille-et-Villaine
71	Isère à Loiret
72	Lot à Manche

73	Marne à Meuse
74	Morbihan à Nord
75	Oise à Puy-de-Dôme
76	Pyrénées (Basses) à Saône (Haute)
77	Saône-et-Loire à Seine-Inférieure
78	Seine-et-Marne à Tarn-et-Garonne
79	Var à Yonne

**BB/6/80 et 81. Cours royales. Nominations. 1820-1821**

80	Agen à Limoges
81	Lyon à Toulouse et Cassation

**BB/6/82 à 85. Cours royales. Nominations. 1822-1823**

82	Agen à Caen
83	Colmar à Limoges
84	Lyon à Paris
85	Paris à Toulouse

**BB/6/86 et 87. Cours royales. Nominations. 1824**

86	Agen à Metz
87	Montpellier à Toulouse

**BB/6/88 à 91. Renseignements sur le personnel des cours et tribunaux en 1830-1833 (classement par cours).**

88	Agen à Besançon
89 (ex 88/2)	Bordeaux à Douai
90 (ex 89/1)	Grenoble à Orléans
91. (ex 89/2)	Paris à Toulouse

**BB/6/92. Cote vacante.**

**BB/6/93 à 104. Tribunaux de première instance. Nominations.  
1820-1821**

93	Ain à Aube
94	Aude et Charente-Inférieure
95	Cher à Drôme
96	Eure à Gers
97	Gironde à Indre
98	Indre-et-Loire à Loire-Inférieure
99	Loiret à Mayenne
100	Meurthe à Oise
101	Orne à Pyrénées-Orientales
102	Bas-Rhin à Seine-Inférieure
103	Seine-et-Marne à Vaucluse
104	Vendée à Yonne

**BB/6/105 à 122. Tribunaux de première instance. Nominations.  
1822-1823**

105	Ain à Hautes-Alpes
106	Ardèche à Aude
107/1	Aveyron à Calvados
107/2	Cantal et Charente
108	Charente-Inférieure à Côtes-du-Nord
109	Creuse à Drôme
110	Eure à Gard
111	Haute-Garonne à Gironde
112	Hérault à Indre
113	Indre-et-Loire à Loire
114	Haute-Loire à Loiret
115	Lot à Manche
116	Marne à Morbihan
117	Moselle à Oise
118	Orne à Basses-Pyrénées



119	Hautes-Pyrénées à Haute-Saône
120	Saône-et-Loire à Seine-Inférieure
121	Seine-et-Marne à Var
122	Vaucluse à Yonne

### **BB/6/123 à 136. Tribunaux de première instance. Nominations. 1824**

123	Ain à Hautes-Alpes
124	Ardèche à Aveyron
125	Bouches-du-Rhône à Charente-Inférieure
126	Cher à Dordogne
127/1.	Doubs à Finistère
127/2.	Gard et Haute-Garonne
128	Gers et Indre-et-Loire
129	Isère à Loire
130	Haute-Loire à Lozère
131	Maine-et-Loire à Morbihan
132	Moselle à Oise
133	Orne à Bas-Rhin
134	Haut-Rhin à Seine-Inférieure
135	Seine-et-Marne à Tarn
136	Tarn-et-Garonne à Yonne

### **BB/6/137/1 à 150/2. Tribunaux de première instance. Nominations. 1825-1826**

137/1	Ain à Allier
137/2	Basses-Alpes à Ardèche
138/1	Ardennes à Aube
138/2	Aude à Calvados
139/1	Cantal à Charente-Inférieure
139/2	Cher à Côtes-du-Nord
140/1	Creuse à Doubs
140/2	Drôme à Eure-et-Loir

141/1	Finistère et Gard
141/2	Haute-Garonne à Gironde
142/1	Hérault à Ile-et-Villaine
142/2	Indre à Jura
143/1	Landes à Haute-Loire
143/2	Loire-Inférieure à Lot
144/1	Lot-et-Garonne à Manche
144/2	Marne à Mayenne
145/1	Meurthe et Meuse
145/2	Morbihan à Nièvre
146/1	Nord et Oise
146/2	Orne à Basses-Pyrénées
147/1	Hautes-Pyrénées à Bas-Rhin
147/2	Haut-Rhin à Haute-Saône
148/1	Saône-et-Loire à Seine
148/2	Seine-Inférieure à Seine-et-Oise
149/1	Deux-Sèvres à Tarn-et-Garonne
149/2	Var à Vaucluse
150/1	Vendée à Haute-Vienne
150/2	Vosges à Yonne

**BB/6/151/1 à 153/2. Cours royales. Nominations. 1825-1826**

151/1	Agen à Angers
151/2	Besançon et Caen
152/1	Colmar et Grenoble
152/2	Limoges et Montpellier
153/1	Nancy à Paris
153/2	Pau et Toulouse et Cassation

**BB/6/154/1 à 160/2. Tribunaux de première instance. Nominations.  
1827**

154/1	Ain à Hautes-Alpes
154/2	Ardèche à Aude
155/1	Aveyron à Cantal
155/2	Charente à Cher
155/3	Corrèze à Côtes-du-Nord (y compris Corse)
156/1	Creuse à Eure
156/2	Eure-et-Loir à Gironde
157/1	Hérault à Loir-et-Cher
157/2	Loire à Lozère
158/1	Maine-et-Loire à Nièvre
158/2	Nord à Orne
159/1	Pas-de-Calais à Bas-Rhin
159/2	Haut-Rhin à Seine-et-Oise
160/1	Deux-Sèvres à Var
160/2	Vaucluse à Yonne

**BB/6/161/1 et 161/2. Cours royales. Nominations. 1827**

161/1	Agen à Lyon
161/2	Metz à Toulouse

**BB/6/162/1 à 166/2. Tribunaux de première instance. Nominations.  
1828**

162/1	Ain à Hautes-Alpes
162/2	Ardèche à Aude
163/1	Aveyron à Côtes-d'Or
163/2	Côtes-du-Nord à Haute-Garonne
164/1	Gers à Isère
164/2	Jura à Maine-et-Loire
165/1	Manche à Nord
165/2	Oise à Pyrénées-Orientales

166/1 Bas-Rhin à Somme

166/2 Tarn à Yonne

**BB/6/167/1 à 168/2. Cours royales. Nominations. 1828**

167/1 Agen à Angers

167/2 Besançon à Lyon

168/1 Metz à Nancy

168/2 Nîmes à Toulouse

**BB/6/169/1 à 173/2. Tribunaux de première instance. Nominations. 1829**

169/1 Ain à Ariège

169/2 Aube à Charente

170/1 Charente-Inférieure et Drôme

170/2 Eure à Gironde

171/1 Hérault et Haute-Loire

171/2 Loire-Inférieure à Mayenne

172/1 Meurthe à Nièvre

172/2 Nord à Orne

172/3 Pas-de-Calais à Haut-Rhin

173/1 Rhône à Somme

173/2 Tarn à Yonne

**BB/6/174/1 à 175/2. Cours royales. Nominations. 1829**

174/1 Agen à Bourges

174/2 Caen à Limoges

175/1 Lyon à Orléans

175/2 Paris à Toulouse et Cour de Cassation

**BB/6/176/1 à 187. Tribunaux de première instance. Nominations. 1830**

176/1 Ain à Ardèche

176/2 Ardennes à Aveyron

177 Bouches-du-Rhône à Corse

178/1	Côte-d'Or à Creuse
178/2	Dordogne à Eure
179	Eure-et-Loir à Gers
180	Gironde à Jura
181	Landes à Lot
182/1	Lot-et-Garonne à Manche
182/2	Marne à Meurthe
183/1	Meuse à Nièvre
183/2	Nord à Pas-de-Calais
184	Puy-de-Dôme à Rhône
185	Haute-Saône à Seine-Inférieure
186	Seine-et-Marne à Var
187	Vaucluse à Yonne

**BB/6/188 à 190/2. Cours royales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1830**

188	Agen à Besançon
189/1	Bordeaux à Dijon
189/2	Douai à Lyon
190/1	Metz à Pau
190/2	Paris à Toulouse et Cour de Cassation

**BB/6/191 à 198. Tribunaux de première instance. Remplacement de magistrats. 1831**

191	Ain à Aude
192	Aveyron à Drôme
193/1	Eure à Haute-Garonne
193/2	Gers à Ille-et-Villaine
194	Indre à Maine-et-Loire
195	Manche à Oise
196	Orne à Haute-Saône
197	Saône-et-Loire à Tarn

198 Tarn-et-Garonne à Yonne

**BB/6/199/1 et /2. Cours royales. Remplacement des magistrats. 1831**

199/1 Agen à Metz

199/2 Nancy à Toulouse et Cour de Cassation

**BB/6/200 à 204/2. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1832**

200 Ain à Cher

201 Corse à Hérault

202/1 Ille-et-Vilaine à Lot

202/2 Lot-et-Garonne à Morbihan

203/1 Moselle à Orne

203/2 Pas-de-Calais à Pyrénées-Orientales

204/1 Bas-Rhin à Somme

204/2 Tarn à Yonne

**BB/6/205. Cours royales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1832**

**BB/6/206. Cours royales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1833**

**BB/6/207/1 à 211. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1833**

207/1 Aisne à Ariège

207/2 Aube à Charente-Inférieure

208/1 Cher à Gers

208/2 Gironde à Loire-Inférieure

209 Loiret à Nord

210 Oise à Seine-Inférieure

211 Seine-et-Marne à Yonne

**BB/6/212/1 et /2. Cours royales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1834**

212/1	Agen à Montpellier
212/2	Nancy à Toulouse et Cour de Cassation

**BB/6/213 à 217/2. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1834**

213	Ain à Aveyron
214/1	Calvados à Finistère
214/2	Gard à Ille-et-Vilaine
215/1	Indre à Loir-et-Cher
215/2	Loire à Haute-Marne
216/1	Mayenne à Orne
216/2	Pas-de-Calais à Sarthe
217/1	Seine à Tarn-et-Garonne
217/2	Var à Yonne

**BB/6/218. Cours royales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1835****BB/6/219/1 à 221/2. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1835**

219/1	Ain à Cantal
219/2	Charente à Gard
220/1	Haute-Garonne à Lot
220/2	Lot-et-Garonne à Nord
221/1	Oise à Seine-et-Oise
221/2	Deux-Sèvres à Yonne

**BB/6/222/1 à 225/2. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1836**

222/1	Ain à Aube
222/2	Aude à Charente
223/1	Charente-Inférieure à Doubs

223/2	Drôme à Indre
224/1	Indre-et-Loire à Manche
224/2	Marne à Hautes-Pyrénées
225/1	Pyrénées-Orientales à Seine-et-Oise
225/2	Deux-Sèvres à Yonne

**BB/6/226. Cours royales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1836**

**BB/6/227 à 231. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1837**

227	Ain à Cher
228/1	Corrèze à Gard
228/2	Haute-Garonne à Loire
229/1	Loire-Inférieure à Haute-Marne
229/2	Mayenne à Nord
230/1	Oise à Sarthe
230/2	Seine à Seine-et-Oise
231	Deux-Sèvres à Yonne

**BB/6/232/1 et /2. Cours royales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1837 et 1838**

232/1	Amiens à Toulouse et Cour de Cassation. 1837
232/2	Aix à Rouen et Cour de Cassation. 1838

**BB/6/233 à 238. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1838**

233	Ain à Aude
234/1	Aveyron à Corrèze
234/2	Corse à Gard
235/1	Haute-Garonne à Isère
235/2	Landes à Lot
236/1	Lot-et-Garonne à Morbihan
236/2	Moselle à Pas-de-Calais



237/1	Puy-de-Dôme à Saône-et-Loire
237/2	Seine à Seine-et-Oise
238	Deux-Sèvres à Yonne

**BB/6/239/1 et /2. Cours royales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1839**

239/1	Angers à Limoges
239/2	Metz à Rouen et Cour de Cassation

**BB/6/240/1 à 243. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1839**

240/1	Ain à Charente-Inférieure
240/2	Cher à Gironde
241/1	Ille-et-Vilaine à Loire-Inférieure
241/2	Loiret à Mayenne
242/1	Meurthe à Oise
242/2	Orne à Seine
243	Seine-Inférieure à Yonne

**BB/6/244/1 et /2. Cours royales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1840**

244/1	Aix à Douai
244/2	Grenoble à Rouen et Cour de Cassation

**BB/6/245 à 248. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1840**

245	Ain à Ardennes
246/1.	Aube à Doubs
246/2.	Drôme à Indre-et-Loire
247.	Isère à Haut-Rhin
248.	Haute-Saône à Yonne

**BB/6/249. Cours royales et Cour de Cassation. Aix à Rouen. Remplacement des magistrats. 1841**

**BB/6/250/1 à 254. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1841**

250/1.	Ain à Aveyron
250/2.	Bouches-du-Rhône à Doubs
251/1.	Drôme à Hérault
251/2.	Ille-et-Villaine à Loire
252.	Haute-Loire à Orne
253.	Pas-de-Calais à Seine-et-Marne
254.	Seine-et-Oise à Yonne - Algérie

**BB/6/255. Cours royales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1842****BB/6/256 à 260. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1842**

256.	Ain à Charente-Inférieure
257.	Cher à Ille-et-Vilaine
258/1	Indre à Maine-et-Loire
258/2.	Manche à Moselle
259/1.	Nièvre à Haute-Saône
259/2.	Saône-et-Loire à Seine-et-Marne
260.	Seine-et-Oise à Yonne.

**BB/6/261. Cours royales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1843****BB/6/262 à 265/2. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1843**

262	Aisne à Bouches-du-Rhône
263.	Calvados à Finistère
264/1.	Gard à Lot-et-Garonne
264/2.	Lozère à Pas-de-Calais
265/1.	Puy-de-Dôme à Sarthe
265/2.	Seine à Yonne

**BB/6/266. Cours royales et de Cassation. Remplacement des magistrats. 1844****BB/6/267/1 à 270. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1844**

267/1.	Ain à Aveyron
267/2.	Bouches-du-Rhône à Dordogne
268.	Doubs à Landes
269.	Loire à Bas-Rhin
270.	Haut-Rhin à Yonne

**BB/6/271. Cours royales. Remplacement des magistrats. 1845****BB/6/272/1 à 276. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1845**

272/1.	Ain à Charente
272/2.	Charente-Inférieure à Finistère
273.	Gard à Haute-Marne
274.	Meurthe à Pyrénées-Orientales
275.	Haut-Rhin à Somme
276.	Tarn à Yonne

**BB/6/277. Cours royales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1846****BB/6/278/1 à 280/2. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1846**

278/1.	Ain à Bouches-du-Rhône
278/2.	Calvados à Creuse
279/1.	Dordogne à Indre-et-Loire
279/2.	Landes à Haute-Marne
280/1.	Mayenne à Seine-et-Marne
280/2.	Seine-et-Oise à Yonne – Algérie

**BB/6/281/1 et /2. Cours royales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1847**

281/1.	Agen à Montpellier
281/2.	Nancy à Toulouse et Cour de cassation

**BB/6/282 à 286. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1847**

282.	Ain à Bouches-du-Rhône
283/1.	Calvados à Doubs
283/2.	Drôme à Gers
284/1.	Gironde à Loire
284/2.	Loire-Inférieure à Manche
285.	Marne à Sarthe
286.	Seine à Yonne

**BB/6/287 à 288/2. Cours d'appel et Cours de Cassation. Remplacement des magistrats. 1848**

287.	Agen à Limoges
288/1.	Lyon à Pau – Cour de cassation
288/2.	Poitiers à Toulouse - Alger

**BB/6/289/1 à 294. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1848**

289/1.	Ain à Hautes-Alpes
289/2.	Ardèche à Aveyron
290/1.	Bouches-du-Rhône à Creuse
290/2.	Dordogne et Doubs
291/1.	Drôme à Gers
291/2.	Gironde à Landes
292.	Loir-et-Cher à Mayenne
293.	Meurthe à Haute-Saône
294.	Saône-et-Loire à Yonne

**BB/6/295 à 297. Cours d'appel et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1849**

295.	Agen à Colmar
296.	Grenoble à Poitiers
297.	Rennes à Toulouse - Alger

**BB/6/298/1 à 304. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1849**

298/1.	Ain à Ardèche
298/2.	Ardennes à Aveyron
299/1.	Bouches-du-Rhône à Corrèze
299/2.	Corse à Doubs
300/1.	Drôme à Haute-Garonne
300/2.	Gers à Indre-et-Loire
301/1.	Isère à Lot
301/2.	Lot-et-Garonne à Meurthe
302/1.	Meuse à Nièvre
302/2.	Nord à Hautes-Pyrénées
303/1.	Pyrénées-Orientales à Haute-Saône
303/2.	Saône-et-Loire à Deux-Sèvres
304	Somme à Yonne

**BB/6/305/1 et /2. Cours d'appel et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1850**

305/1.	Agen à Montpellier
305/2.	Nancy à Toulouse – Cour de cassation

**BB/6/306/1 à 310/2. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1850**

306/1.	Ain à Aveyron
306/2.	Bouches-du-Rhône à Corse
307/1.	Côte-d'Or à Finistère
307/2.	Gard à Jura
308/1.	Landes à Marne

308/2.	Haute-Marne à Morbihan
309/1.	Moselle à Basses-Pyrénées
309/2.	Hautes-Pyrénées à Seine
310/1.	Seine-Inférieure à Vaucluse
310/2.	Vendée à Yonne – Algérie

**BB/6/311/1 et /2. Cours d'appel et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1851**

311/1.	Agen à Nancy
311/2.	Orléans à Toulouse – Cour de cassation

**BB/6/312/1 à 316. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1851**

312/1.	Ain à Aube
312/2.	Aude à Côtes-du-Nord
313/1.	Creuse à Gironde
313/2.	Hérault à Landes
314	Loir-et-Cher à Meurthe
315/1.	Meuse à Puy-de-Dôme
315/2.	Basses-Pyrénées à Seine
316	Seine-Inférieure à Yonne

**BB/6/317/1 et /2. Cours d'appel et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1852**

317/1.	Agen à Lyon
317/2.	Metz à Toulouse. Cour de cassation. Cours de la Martinique et de la Réunion

**BB/6/318/1 à 322/2. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1852**

318/1.	Ain à Ardennes
318/2.	Ariège à Charente
319/1.	Charente-Inférieure à Eure
319/2.	Eure-et-Loir à Hérault

320/1.	Ille-et-Vilaine à Maine-et-Loire
320/2.	Manche à Nièvre
321.	Nord à Saône-et-Loire
322/1.	Sarthe à Var
322/2.	Vaucluse à Yonne. Algérie et Colonies.

**BB/6/323. Cours impériaux et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1853**

**BB/6/324 à 328. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1853**

324.	Ain à Aude
325/1.	Aveyron à Creuse
325/2.	Dordogne à Haute-Garonne
326.	Gers à Mayenne
327.	Meurthe à Saône-et-Loire
328.	Saône-et-Loire à Yonne. Algérie.

**BB/6/329. Cours impériaux et Cour de Cassation. Alger et Colonies. Remplacement des magistrats. 1854**

**BB/6/330/1 à 333. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1854**

330/1.	Ain à Corse
330/2.	Côte d'Or à Jura
331/1.	Landes à Moselle
331/2.	Nièvre à Seine-Inférieure
332.	Seine-et-Marne à Yonne
333	Algérie et Colonies.

**BB/6/334. Cours impériaux et Cour de Cassation. Alger et Colonies. Remplacement des magistrats. 1855**

**BB/6/335/1 à 338. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1855**

335/1.	Ain à Aude
335/2.	Aveyron à Côte-d'Or
336/1.	Côtes-du-Nord à Gironde
336/2.	Hérault à Loire-Inférieure
337/1.	Loiret à Oise
337/2.	Orne à Seine
338.	Seine-Inférieure à Yonne - Algérie et Colonies

**BB/6/339. Cours impériales et Cour de Cassation. Alger. Remplacement des magistrats. 1856****BB/6/340 à 343/2. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1856**

340.	Ain à Côte d'Or
341/1.	Côtes-du-Nord à Gironde
341/2.	Hérault à Lot
342/1.	Lot-et-Garonne à Orne
342/2.	Pas-de-Calais à Seine
343/1.	Seine-Inférieure à Vendée
343/2.	Vienne à Yonne – Algérie et Colonies

**BB/6/344. Cours impériales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1857****BB/6/345 à 348. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1857**

345.	Ain à Charente-Inférieure
346.	Cher à Gers
347/1.	Gironde à Manche
347/2.	Marne à Puy-de-Dôme
348.	Basses-Pyrénées à Yonne - Algérie et Colonies.



**BB/6/349. Cours impériaux et Cour de Cassation. Algérie et Colonies.  
Remplacement des magistrats. 1858**

**BB/6/350/1 à 352/2. Tribunaux de première instance. Remplacement  
des magistrats. 1858**

350/1.	Ain à Creuse
350/2.	Dordogne à Haute-Loire
351/1.	Loire-Inférieure à Meurthe
351/2.	Meuse à Pyrénées-Orientales
352/1.	Bas-Rhin à Vienne
352/2.	Haute-Vienne à Yonne – Algérie et Colonies

**BB/6/353. Cours impériaux et Cour de Cassation. Algérie et Colonies.  
Remplacement des magistrats. 1859**

**BB/6/354/1 à 355/2. Tribunaux de première instance. Remplacement  
des magistrats. 1859**

354/1.	Ain à Eure
354/2.	Eure-et-Loir à Oise
355/1.	Orne à Seine
355/2.	Seine-Inférieure à Yonne-Algérie et Colonies

**BB/6/356. Cours impériaux (y compris Chambéry) et Cours de  
Cassation. Algérie et Colonies Remplacement des  
magistrats. 1860**

**BB/6/357/1 à 358/1. Tribunaux de première instance. Remplacement  
des magistrats. 1860**

357/1.	Aisne à Gers
357/2.	Gironde à Puy-de-Dôme
358/1.	Basses-Pyrénées à Yonne

**BB/6/358/2 et /3. Cours et tribunaux d'Algérie et des Colonies.  
1839-1860**

- 358/2. Remplacement de magistrats d'Algérie. 1838-1847  
358/3. Remplacement de magistrats Algérie et des Colonies. 1848-1860

Ces deux articles comportent des dossiers de remplacement antérieurs à l'année 1860

**BB/6/359 à 370. Tribunaux de première instance. Pièces classées ; renseignements sur les magistrats. Demandes de places ; mises à la retraite. Avis de décès. 1816-1840**

359. Ain à Aube  
360. Aude à Bouches-du-Rhône  
361. Calvados à Creuse  
362. Dordogne à Haute-Garonne  
363. Gers à Gironde - Corse  
364. Hérault à Isère  
365. Jura à Lot-et-Garonne  
366. Lozère à Nièvre  
367. Nord à Basses-Pyrénées  
368. Hautes-Pyrénées à Haute-Saône  
369. Saône-et-Loire à Deux-Sèvres  
370. Somme à Yonne

**BB/6/371 à 374. Cours royales: Pièces classées. Renseignements sur les magistrats. Prestations de serments. Rapports sur les événements. Avis de décès. Demandes de places, etc. 1816-1840**

371. Agen à Besançon  
372. Bordeaux à Limoges  
373. Lyon à Paris  
374. Poitiers à Toulouse, Algérie

**BB/6/375/1 à 376/2. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1861**

375/1.	Ain à Corrèze
375/2.	Corse à Landes
375/3.	Loir-et-Cher à Meurthe
376/1.	Meuse à Seine-et-Marne
376/2.	Seine-et-Oise à Vosges, Alpes-Maritimes, Savoie et Haute-Savoie

**BB/6/377 et 378. Cours impériales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1861-1862**

377.	Année 1861
378.	Année 1862

**BB/6/379/1 à 380/2. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1862**

379/1.	Ain à Charente
379/2.	Charente-Inférieure à Loire
379/3.	Haute-Loire à Pas-de-Calais
380/1.	Puy-de-Dôme à Vaucluse
380/2.	Vendée à Yonne, Alpes-Maritimes, Savoie et Haute-Savoie

**BB/6/381. Cours impériales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1863****BB/6/382/1 à 383/2. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1863**

382/1.	Ain à Gard
382/2.	Haute-Garonne à Morbihan
383/1.	Moselle à Saône-et-Loire
383/2.	Seine à Yonne, Alpes-Maritimes, Savoie, Haute- Savoie

**BB/6/384. Cours impériales et Cour de Cassation. Remplacement de magistrats. 1864****BB/6/385/1 à 385/3. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1864**

385/1.	Ain à Hérault
385/2.	Ille-et-Villaine à Oise
285/3.	Orne à Yonne, Alpes-Maritimes, Savoie et Haute-Savoie

**BB/6/386. Cours impériales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1865****BB/6/387/1 à 388. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1865**

387/1.	Ain à Côte-d'Or
387/2.	Creuse à Orne
388.	Pas-de-Calais à Yonne, Alpes-Maritimes, Haute-Savoie

**BB/6/389. Cours impériales et Cour de Cassation, y compris Chambéry. Remplacement des magistrats. 1866****BB/6/390/1 à 391. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1866**

390/1.	Ain à Corse
390/2.	Côte-d'Or à Maine-et-Loire
391.	Manche à Yonne, Alpes-Maritimes, Savoie, Haute-Savoie

**BB/6/392. Cours impériales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1867****BB/6/393 à 395. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1867**

393.	Ain à Gers
394.	Gironde à Orne
395.	Pas-de-Calais à Yonne

**BB/6/396. Cours impériales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1868****BB/6/397 à 399. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1868**

- |      |   |
|------|---|
| 397. | Ain à Haute-Garonne   |
| 398. | Gers à Orne   |
| 399. | Pas-de-Calais à Yonne, Alpes-Maritimes,<br>Savoie, Haute-Savoie |

**BB/6/400. Cours impériales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1869****BB/6/401 à 403. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1869**

- |      |   |
|------|---|
| 401. | Ain à Haute-Garonne   |
| 402. | Gers à Orne   |
| 403. | Pas-de-Calais à Yonne, Alpes-Maritimes,<br>Savoie, Haute-Savoie |

**BB/6/404 à 411. Cours impériales et Tribunaux. Remplacement des magistrats en Algérie et aux Colonies. 1861-1868**

- |      |      |
|------|------|
| 404. | 1861 |
| 405. | 1862 |
| 406. | 1863 |
| 407. | 1864 |
| 408. | 1865 |
| 409. | 1866 |
| 410. | 1867 |
| 411. | 1868 |

**BB/6/412/1 à 413/2. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1870**

- |        |                             |
|--------|-----------------------------|
| 412/1. | Ain à Creuse                |
| 412/2. | Dordogne à Loire-Inférieure |
| 413/1. | Loiret à Pas-de-Calais      |

413/2. Puy-de-Dôme à Yonne, Haute-Savoie

**BB/6/414. Cours impériales et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1870**

**BB/6/415. Cours impériales et tribunaux. Remplacement des magistrats en Algérie et aux Colonies. 1869-1870**

**BB/6/416 à 418. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1871**

416. Ain à Haute-Garonne

417/1. Gers à Lot

417/2. Lot-et-Garonne à Oise

418. Pas-de-Calais à Yonne

**BB/6/419. Cours d'appel et Cours de Cassation. Remplacement des magistrats. 1871**

**BB/6/420. Cours d'appel et tribunaux. Remplacement des magistrats en Algérie et aux Colonies. 1871**

**BB/6/421 à 423. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1872**

421. Ain à Côte d'Or

422/1. Côtes-du-Nord à Indre-et-Loire

422/2. Isère à Orne

423. Pas-de-Calais à Yonne, Savoie et Haute-Savoie,  
Alpes-Maritimes

**BB/6/424. Cours d'appel et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1872**

**BB/6/425. Cours d'appel et tribunaux. Remplacement des magistrats en Algérie et aux Colonies. 1872**

**BB/6/426/1 à 428. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1873**

426/1. Ain à Côte-d'Or

426/2. Côtes-du-Nord à Haute-Garonne

427. Gers à Oise

428. Pas-de-Calais à Yonne, Alpes-Maritimes, Savoie,  
Haute-Savoie

**BB/6/429. Cours d'appel et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1873**

**BB/6/430. Cours d'appel et tribunaux de première instance en Algérie et aux Colonies. Remplacement des magistrats. 1873**

**BB/6/431/1 à 433. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1874**

431/1. Ain à Charente

431/2. Charente-Inférieure à Haute-Garonne

432. Gers à Orne

433. Pas-de-Calais à Yonne, Alpes-Maritimes, Savoie,  
Haute-Savoie

**BB/6/434. Cours d'appel et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1874**

**BB/6/435. Cours d'appel et tribunaux en Algérie et aux Colonies. Remplacement des magistrats. 1874**

**BB/6/436 à 438. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1875**

436. Ain à Haute-Garonne

437. Gers à Orne

438. Pas-de-Calais à Yonne, Alpes-Maritimes, Savoie,  
Haute-Savoie

**BB/6/439. Cours d'appel et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1875**

**BB/6/440. Cours d'appel et tribunaux. Remplacement des magistrats en Algérie et aux Colonies. 1875**

**BB/6/441 à 443. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1876**

- 441. Ain à Haute-Garonne
- 442. Gers à Orne
- 443. Pas-de-Calais à Yonne, Alpes-Maritimes, Savoie, Haute-Savoie

**BB/6/444. Cours d'appel et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1876**

**BB/6/445. Cours d'appel et tribunaux en Algérie et aux Colonies. Remplacement des magistrats. 1876**

**BB/6/446 à 448. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1877**

- 446. Ain à Haute-Garonne
- 447. Gers à Orne
- 448. Pas-de-Calais à Yonne, Alpes-Maritimes, Savoie, Haute-Savoie

**BB/6/449. Cours d'appel et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1877**

**BB/6/450. Cours d'appel et tribunaux en Algérie et aux Colonies. Remplacement des magistrats. 1877**

**BB/6/451 à 453. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. 1878**

- 451. Ain à Haute-Garonne
- 452. Gers à Orne
- 453. Pas-de-Calais à Yonne, Alpes-Maritimes, Savoie



**BB/6/454. Cours d'appel et Cour de Cassation. Remplacement des magistrats. 1878****BB/6/455. Cour d'appel et tribunaux d'Algérie. Remplacement des magistrats. 1878****BB/6/456 et 457. Cours d'appel et de Cassation. Remplacements de magistrats et de greffiers.**

- |      |   |
|------|---|
| 456. | 1895, 1897, 1898                                  |
| 457. | 1899, 1901, 1904, 1913 (1 seul dossier pour 1901) |

**BB/6/458/1 et 458/2. Tribunaux de première instance. Remplacement de magistrats et de greffiers. 1895**

- |        |  |
|--------|--|
| 458/1. | Ain à Indre-et-Loire                                 |
| 458/2. | Isère à Yonne, Alpes-Maritimes, Savoie, Haute-Savoie |

**BB/6/459 à 465. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats et greffiers.**

- |      |   |
|------|---|
| 459. | Algérie. Réunion (un dossier). 1895                         |
| 460. | Ain à Lozère. 1896  |
| 461. | Maine-et-Loire à Yonne, Alpes-Maritimes, Haute-Savoie. 1896 |
| 462. | Ain à Loire-Inférieure. 1897                                |
| 463. | Loiret à Yonne, Alpes-Maritimes, Savoie. 1897               |
| 464. | Aisne à Yonne, Haute-Savoie. 1898                           |
| 465. | Aisne à Vosges, Alpes-Maritimes, Savoie, Haute-Savoie. 1899 |

**BB/6/466 à 474. Tribunaux de première instance. Remplacement des greffiers et Commis-greffiers.**

- |      |  |
|------|--|
| 466. | Ain à Vosges, Savoie. 1900                       |
| 467. | Bouches-du-Rhône à Var, Savoie. 1901             |
| 468. | Ain à Vosges. 1902                               |
| 469. | Hautes-Alpes à Yonne, Savoie. 1903               |
| 470. | Allier à Loire-Inférieure–Cour de Besançon. 1904 |

471. Loiret à Vendée, Savoie, Haute Savoie. 1904
- 472/1. Ain à Gers. 1905
- 472/2. Ille-et-Vilaine à Haute-Vienne, Alpes-Maritimes.  
1905
- 473 Basses-Alpes à Yonne, Alpes-Maritimes – Cour de  
Rouen. 1906
474. Allier à Ille-et-Vilaine. 1907

**BB/6/475. Tribunaux de première instance. Remplacement des magistrats. Indre à Vosges, Alpes-Maritimes – Cours de Chambéry et Toulouse. 1907**

**BB/6/476 à 484/4. Tribunaux de première instance. Remplacement des greffiers et Commis greffiers.**

476. Cours d'Angers, Bourges, Dijon, Montpellier,  
Paris, Rouen. 1908
477. Ain à Marne. 1909
478. Morbihan à Yonne – Cours d'Angers, Bourges,  
Paris, Rennes. 1909
479. Ain à Nièvre. 1910
- 480 Nord à Haute-Vienne – Cours de Douai et  
Limoges. 1910
- 481 Aisne à Loire-Inférieure. 1911
- 482 Lot-et-Garonne à Yonne – Cours de Dijon, Paris,  
Toulouse. 1911
- 483 Ain à Morbihan. 1912
- 484/1 Orne à Yonne, Alpes-Maritimes, Haute-Savoie.  
1912
- 484/2 Aisne à Eure-et-Loir. 1913
- 484/3 Finistère à Nord. 1913
- 484/4 Pas-de-Calais à Yonne, Alpes-Maritimes. 1913

**BB/6/485 à 488. Dossiers de magistrats d'Alsace-Lorraine. 1850-1870**

**Le groupe BB/6/485 à 488 a fait l'objet d'un inventaire en 2004 :  
se renseigner auprès du président de salle.**

485.	A - F
486	G – K
487.	L - R
488.	S - Z

**BB/6/489 à 492/16. Cours d'appel et tribunaux de 1<sup>re</sup> instance :  
remplacements de greffiers. 1914-1925**

**Le groupe BB/6/489 à 492/16 provient du versement  
de décembre 1943–janvier 1944.**

489.	Ain à Var, Alpes-Maritimes et Cours d'Aix, Dijon et Rouen. 1914
490.	Alpes-Maritimes à Haute-Savoie, et Cour de Dijon. 1915
491.	<i>en déficit</i>
492/1-492/2.	Bouches-du-Rhône à Seine. 1917 ; Aveyron à Somme et Cour de Nîmes. 1918 (regroupés dans le même carton)
492/3.	Aisne à Maine-et-Loire. 1919
492/4.	Manche à Haute-Vienne, Alpes-Maritimes, Haute-Savoie et Cours de Nancy, Nîmes et Rouen. 1919
492/5.	Ain à Drôme. 1920
492/6.	Eure-et-Loir à Sarthe. 1920
492/7.	Seine à Vosges, Savoie et Haute-Savoie. 1920
492/8.	Ain à Lozère, Cours de Caen et Limoges. 1921
492/9.	Meurthe-et-Moselle à Vienne, Alpes-Maritimes et Savoie. 1921
492/10.	Allier à Indre-et-Loire, Cours d'Angers, Amiens, Douai, Lyon et Riom. 1922
492/11.	Loire à Yonne, Haute-Savoie. 1922
492/12.	Allier à Indre-et-Loire, Cour de Paris. 1923
492/13.	Loire à Vosges, Savoie et Haute-Savoie. 1923
492/14.	Aube à Haute-Vienne, cour de Bordeaux. 1924

492/15. Aisne à Loiret, Cour de Nancy. 1925

492/16. Maine-et-Loire à Vosges, Savoie, Haute-Savoie. 1925

**BB/6\*/493. Personnel judiciaire d'Algérie et des Colonies. 1851-1854.**

**BB/6\*/494. Services judiciaires de l'Algérie et des Colonies (registre arrêté à 1858)**

**BB/6\*/495. Personnel judiciaire d'Algérie et des Colonies (registre arrêté à 1860).**

**BB/6\*/496. Personnel judiciaire d'Algérie et des Colonies : nominations, mutations (registre arrêté à 1878).**

**BB/6\*/497. Personnel judiciaire des Colonies (registre arrêté à 1898).**

**BB/6\*/498. Personnel judiciaire de l'Algérie : nominations, mutations (registre arrêté à 1897).**

**BB/6\*/499 à 524/1. Matricule du personnel de la magistrature, classé par ordre alphabétique des cours royales, 1815–1835**

499.	Agen	512.	Limoges
500.	Aix	513.	Lyon
501.	Amiens	514.	Metz
502.	Angers	515.	Montpellier
503.	Bastia	516.	Nancy
504.	Besançon	517.	Nîmes
505.	Bordeaux	518.	Orléans
506.	Bourges	519.	Pau
507.	Caen	520.	Poitiers
508.	Colmar	521.	Rennes
509.	Dijon	522.	Riom
510.	Douai	523.	Rouen
511.	Grenoble	524/1.	Toulouse

**BB/6\*/524/2. Registres du personnel de la Magistrature (cours royales)  
Agen à Toulouse : mutations. 1815-1856**

**BB/6\*/524/3. Registres du personnel de la Magistrature (cour de  
cassation, Cours d'appel). Agen à Toulouse, Algérie :  
correspondance. 1841-1896**

**BB/6\*/524/4 et 524/5. Registres du personnel de la Magistrature (cour  
de cassation et Cours d'appel, classement par cours) :  
mutations.**

524/4. 1864–1899

524/5. 1899-1927

**BB/6\*/525 à 539. Matricule des magistrats, y compris les juges de paix,  
et des greffiers des cours et des tribunaux (classement  
numérique). 1826-1848**

Les registres matricules cotés BB6\*/525 à 538 ont été ouverts en exécution de l'arrêté du garde des Sceaux du 7 novembre 1826 et de sa circulaire du 29 novembre 1826. Ils concernent les magistrats et les greffiers des cours royales d'appel et des tribunaux de première instance, ainsi que les juges de paix. Chacun y fait l'objet d'une notice comportant ses nom, prénoms, date et lieu de naissance, fonctions exercées (y compris les fonctions non judiciaires ou exercées avant la Révolution), ses dates de nomination, parfois celle de sa cessation de service. Les notices sont classées par ordre numérique.

Le registre BB/6\*/539 constitue la table alphabétique des onze premiers registres, ouverts de 1826 à la fin de la Restauration ; malheureusement, cette table ne concerne pas les trois derniers registres (n° 12 à 14) ouverts sous la monarchie de Juillet. En outre, elle ne concerne peut être que partiellement le registre n° 11, poursuivi après la chute de Charles X en juillet 1830. Il faut prendre garde aussi que, pour chaque lettre de l'alphabet, figure après la table proprement dite un supplément pour 1827 et un supplément pour 1828, ce qui représente en fait trois tables en un seul registre. Les renvois sont faits au numéro d'ordre des notices et au numéro de registre.

Les registres matricules ouverts sous la Restauration ont continué à être tenus plus ou moins à jour après 1830 et jusqu'à la chute de la monarchie de Juillet. Cette matricule est donc particulièrement intéressante pour la magistrature de la Restauration, concernée par la table, alors que les notices des trois derniers registres restent peu accessibles en l'état actuel. Les notices elles-mêmes peuvent servir d'instruments de recherche dans le groupe des dossiers de remplacement des magistrats et des greffiers (BB/6/26 à 294) et dans celui des dossiers de remplacements des juges de paix (BB/8 161 à 815), jusqu'en 1848, puisqu'elles indiquent les dates de nomination et de cessation de fonctions.

Les registres BB/6\*/525 à 539 sont consultables sur microfilm (et en tirage sur papier pour BB/6\* 539).

525 [registre n° 1]. Notices n° 1 à 768.

526 [registre n° 2]. Notices n° 769 à 1536.

527 [registre n° 3]. Notices n° 1537 à 2296.

- 528 [registre n° 4]. Notices n° 2297 à 3064.  
 529 [registre n° 5]. Notices n° 3065 à 3832.  
 530 [registre n° 6]. Notices n° 3833 à 4600.  
 531 [registre n° 7]. Notices n° 4601 à 5368.  
 532 [registre n° 8]. Notices n° 5369 à 6136.  
 533 [registre n° 9]. Notices n° 6137 à 6904.  
 534 [registre n° 10]. Notices n° 6905 à 7668.  
 535 [registre n° 11]. Notices n° 7669 à 8440.  
 536 [registre n° 12]. Notices n° 8441 à 9572.  
 537 [registre n° 13]. Notices n° 9573 à 11592.  
 538 [registre n° 14]. Notices n° 11593 à 12648.  
 539. Table alphabétique des registres n° 1 à 11.  
 Renvoi au numéro de notice et au numéro de registre.

**BB/6\*/540 à 544. Registres du personnel de la Magistrature. Tribunaux de 1<sup>re</sup> instance (classement par départements) : mutations. 1815-1861**

540. Ain à Doubs  
 541. Drôme à Loire (Haute-)  
 542. Loire-Inférieure à Pas-de-Calais  
 543. Puy-de-Dôme à Vienne (Haute-)  
 544. Vosges, Yonne, Tarn-et-Garonne, Savoie (Haute)-Algérie.

**BB/6\*/545. Registres du personnel de la Magistrature. Tribunaux de 1<sup>re</sup> instance (classement par départements) : mutations. 1816-1871**

Rhin à Yonne – Algérie. 1825-1881

(les registres précédents n'ont pas été retrouvés)

**BB/6\*/546 à 553. Registres du personnel de la Magistrature. Tribunaux de 1<sup>re</sup> instance (classement par départements) : correspondance. 1841-1895**

546. Ain à Aveyron  
 547. Bouches-du-Rhône à Creuse

- 548 Dordogne à Gironde  
549 Hérault à Loiret  
550 Lot à Morbihan  
551 Moselle à Pyrénées-Orientales  
552 Rhin (Bas) à Sèvres (Deux)  
553 Somme à Yonne - Algérie (et suppléments : Doubs, Haute-Garonne, Isère, Loire-Inférieure, Manche, Hautes-Pyrénées, Haute-Vienne)

**BB/6\*/554. Registres du personnel de la Magistrature. Tribunaux de 1<sup>re</sup> instance : correspondance. 1860-1895**

Alpes-Maritimes, Savoie, Haute-Savoie.

**BB/6\*/555 à 558. Registres du Personnel de la Magistrature. Tribunaux de 1<sup>re</sup> instance (classement par départements) : mutations. 1860-1900**

555. Ain à Côtes-du-Nord  
556. Creuse à Loire-Inférieure  
557. Loiret à Pyrénées-Orientales  
558 Rhin (Bas) à Yonne - Algérie.

**BB/6\*/559 à 563. Registres du personnel de la Magistrature. Tribunaux de 1<sup>re</sup> instance (classement par départements) : mutations. 1899-1923**

559. Ain à Côtes-du-Nord  
560. Creuse à Loire-Inférieure  
561. Loiret à Rhône  
562. Saône (Haute-) à Yonne  
563. Algérie.

\*\*\*\*\*